



**RAPPORT SUR LE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2017-2018**

Comité sénatorial permanent des finances nationales

VINGT-CINQUIÈME RAPPORT

Président :
L'honorable Percy Mockler

Vice-présidents :
L'honorable Mobina Jaffer
L'honorable André Pratte

Mars 2018

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	4
1 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA	6
2 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE	9
3 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA.....	11
4 AFFAIRES MONDIALES CANADA	13
5 SANTÉ CANADA	15
6 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA.....	17
7 SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA.....	19
8 GENDARMERIE ROYALE DU CANADA.....	21
ANNEXE A – ORDRE DE RENVOI.....	23
ANNEXE B – TÉMOINS AYANT COMPARU DEVANT LE COMITÉ.....	24

SOMMAIRE

Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018

Conformément à son rôle de surveillance, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a examiné le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, qui a été déposé au Sénat le 13 février 2018 et renvoyé à notre comité pour étude le 15 février 2018. Ce budget requiert l'approbation du Parlement pour des dépenses votées supplémentaires de 4,0 milliards de dollars et il diminue les dépenses législatives prévues de 336 millions de dollars.

Dans le cadre de son examen du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, notre comité a tenu trois réunions et questionné des représentants de huit organisations qui demandent des crédits totalisant près de 3,1 milliards de dollars, soit 78 % de l'ensemble des crédits votés demandés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*.

Notre comité a fait les observations suivantes compte tenu des enjeux soulevés pendant les réunions :

1. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada doit améliorer les renseignements financiers qu'il fournit sur les initiatives pluriannuelles à long terme, comme l'Initiative de transformation des services administratifs. Qui plus est, le comité se réjouit à la perspective de collaborer avec le Secrétariat afin de déterminer s'il doit élargir le projet pilote de trois ans dans le cadre duquel Transports Canada a remplacé ses crédits au titre des subventions et contributions par des crédits regroupés selon leurs objets.
2. Le comité s'est dit insatisfait que les représentants du ministère de la Défense nationale n'aient pas pu indiquer clairement de quelle manière et à quel moment l'augmentation du financement associé à la nouvelle politique de défense du gouvernement, appelée Protection, Sécurité, Engagement, sera progressivement mise en œuvre.
3. Emploi et Développement social Canada a radié des prêts d'études canadiens totalisant plus de 850 millions de dollars au cours des quatre dernières années. Le Ministère doit continuer de réduire le taux de défaut de paiement associé à ces prêts.
4. Affaires mondiales Canada est le principal ministère responsable de l'organisation du Sommet du G7, un événement de deux jours qui aura lieu dans la région de Charlevoix, au Québec, en juin 2018. Il devrait mettre en place de solides mécanismes de contrôle des dépenses afin que le coût prévu de 600 millions de dollars ne soit pas dépassé. Le Ministère doit également présenter des rapports publics clairs sur l'atteinte des objectifs stratégiques liés à l'aide au développement international qu'il offre en général ainsi qu'à l'aide à la lutte contre les changements climatiques.
5. Les frais exigés par Santé Canada pour la réglementation des produits thérapeutiques ne suffisent pas à couvrir les coûts de ses activités d'application de la loi, comme l'inspection des fabricants de produits pharmaceutiques et d'appareils médicaux.
6. Avec la création de Services aux Autochtones Canada, des mécanismes doivent être mis en place pour s'assurer qu'il n'y a pas de doublons, de chevauchements et de confusion entre les ministères. Le comité a été étonné de constater que les représentants n'étaient pas en mesure de fournir des renseignements sur les coûts associés à la création du Ministère.

7. Même si les dépenses visant à régler les problèmes touchant le système de paie Phénix, qui est géré par Services publics et Approvisionnement Canada, ont augmenté de plusieurs centaines de millions de dollars, le gouvernement n'est toujours pas en mesure de payer ses employés avec exactitude et à temps.
8. La Gendarmerie royale du Canada a l'intention de dépenser 125 millions de dollars pour construire des infrastructures et acquérir de l'équipement en vue du Sommet du G7, qui aura lieu en 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec, ce qui représente un défi puisque le financement ne sera approuvé que peu avant la fin de l'exercice.

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales joue un rôle important, au nom du Parlement et des Canadiens et des Canadiennes, dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement fédéral exposés dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses. Il étudie les dépenses gouvernementales proposées afin de déterminer si elles sont raisonnables et si elles permettent d'optimiser les ressources et d'atteindre les objectifs du gouvernement, et il en fait rapport.

Comme le budget principal des dépenses qui est déposé au plus tard le 1^{er} mars de chaque année n'indique pas la totalité des dépenses annuelles, le gouvernement soumet également des budgets supplémentaires des dépenses à l'approbation du Parlement, habituellement au printemps, à l'automne et à l'hiver.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018* a été déposé au Sénat le 13 février 2018 et renvoyé à notre comité pour étude le 15 février 2018.

Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), 48 organisations ont désigné des besoins additionnels dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*. Comme le montre le Tableau 1, le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018* présente des renseignements à l'appui des crédits budgétaires votés de 4,0 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 3,9 % par rapport au *Budget principal des dépenses 2017-2018*. Le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018* fournit également des renseignements sur une réduction prévue de 336,4 millions de dollars des dépenses budgétaires législatives, soit une diminution de 0,2 % par rapport au *Budget principal des dépenses 2017-2018*.

Tableau 1 – Budgets principal et supplémentaires des dépenses, 2017-2018 (\$)

	Budget principal des dépenses	Budget suppl. des dépenses (A)	Budget suppl. des dépenses (B)	Budget suppl. des dépenses (C)	Autorisations proposées à ce jour
Dépenses budgétaires					
Crédits votés	102 139 294 300	3 722 404 244	4 486 681 809	4 016 119 632	115 035 108 699
<i>Postes législatifs</i>	155 778 340 286	62 015 996	395 259 298	-336 354 301	155 931 666 653
Total	257 917 634 586	3 784 420 240	4 881 941 107	3 679 765 331	270 966 775 352
Dépenses non budgétaires					
Crédits votés	26 703 002	30 400 000	–	14 000 001	71 103 003
<i>Postes législatifs</i>	-246 167 112	625 000 000	–	264 483 729	643 316 617
Total	-219 464 110	655 400 000	–	278 483 730	714 419 620

Remarque : Les autorisations proposées à ce jour représentent la somme de tous les montants indiqués au budget des dépenses de l'exercice en cours ainsi que les affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

Sources : Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor, *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2017-2018*, p. 1-3 et 1-4, *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2017-2018*, p. 1-3 et p.1-4, et *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, p. 1-3.

Dans le cadre de son examen du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, notre comité a tenu trois réunions et questionné vingt représentants de huit organisations qui demandent des crédits totalisant près de 3,1 milliards de dollars, soit 78 % de l'ensemble des crédits votés

demandés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*. Nous avons également rencontré des représentants du Bureau du directeur parlementaire du budget.

Le présent rapport met en lumière les enjeux abordés pendant l'étude du budget supplémentaire des dépenses et présente nos observations sur les principales difficultés auxquelles chaque organisation se heurte.

D'autres renseignements sur nos audiences figurent dans les transcriptions des réunions, qui peuvent être consultées sur notre [site Web](#).

1 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor du Canada dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement, à savoir superviser les opérations du gouvernement fédéral dans son ensemble, assurer la supervision de la gestion financière des ministères et organismes et agir à titre d'employeur de la fonction publique centrale.

Observations du comité

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des renseignements sur les montants dépensés à ce jour et sur le coût total attendu des initiatives en cours, comme l'Initiative de transformation des services administratifs et la stabilisation du système de paie Phénix, qui apparaissent régulièrement dans les budgets supplémentaires des dépenses. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada doit améliorer les renseignements financiers fournis sur les initiatives pluriannuelles à long terme.

Qui plus est, le comité se réjouit à la perspective de collaborer avec le Secrétariat afin de déterminer s'il doit élargir le projet pilote de trois ans dans le cadre duquel Transports Canada a remplacé ses crédits au titre des subventions et contributions par des crédits regroupés selon leurs objets.

1.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada demande des crédits votés supplémentaires de 919 450 502 \$ au total pour six postes de dépenses :

- 622 900 000 \$ pour combler le manque à gagner du titre du Régime d'assurance-revenu militaire;
- 250 000 000 \$ pour des besoins en matière de rémunération – rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale;
- 36 120 434 \$ pour des rajustements à la rémunération – virements aux ministères et aux organismes pour des rajustements salariaux;
- 6 310 739 \$ pour la stabilisation du système de paie du gouvernement du Canada;
- 3 230 000 \$ pour l'Initiative de transformation des services administratifs;
- 889 329 \$ pour élargir l'accès à l'information à d'autres ministères et organismes du gouvernement.

Cela représente une augmentation de 20,1 % par rapport au total des autorisations votées de 4 581 828 148 \$ obtenues par le Secrétariat dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses précédents. Ces demandes sont réduites de 100 000 \$ au titre des transferts à d'autres organismes, et il est prévu que les dépenses législatives augmenteront de 784 625 \$ au titre des cotisations supplémentaires aux régimes d'avantages sociaux des employés. Comme l'indique le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, le total des autorisations proposées pour le Secrétariat à ce jour est de 5 870 558 067 \$.

1.2 Renseignements financiers exhaustifs

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018*, le Secrétariat demande 3,2 millions de dollars pour l'Initiative de transformation des services administratifs, qui remplacera diverses plateformes de gestion (des ressources humaines, des finances et de l'information) par des systèmes pangouvernementaux. Il a aussi demandé 10,8 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2017–2018*, 24,8 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2017–2018* et 2,0 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2016–2017* pour cette initiative.

Des représentants du Secrétariat ont déclaré que 110,6 millions de dollars ont été consacrés à l'initiative au cours des trois dernières années et que les fonds prévus dans ces budgets seront utilisés pour commencer à établir le volet gestion financière du système de technologie de l'information. Cela dit, ils ne disposaient d'aucun renseignement sur le budget total de l'initiative ou sur les dépenses futures prévues.

Le Secrétariat demande également 6,3 millions de dollars pour la stabilisation du système de paie Phénix. Selon les représentants, le Secrétariat examine les processus organisationnels qui ont une incidence sur le système et est en train de créer un bureau des règlements pour les fonctionnaires qui subissent les conséquences des ratés du système. Par contre, ils ne disposaient d'aucun renseignement sur le montant total consacré à ce jour par le Secrétariat au système de paie.

Enfin, parallèlement au Budget supplémentaire des dépenses (C), le Secrétariat publie un document sur les affectations bloquées; il s'agit de montants qui ont été approuvés par le Parlement, mais dont le Conseil du Trésor restreint l'utilisation parce qu'ils ont été reportés, transférés ou réduits. Cela dit, le comité a constaté qu'il peut être difficile, pour les parlementaires, de surveiller les dépenses effectuées par les ministères dans l'infrastructure gouvernementale, entre autres par Transports Canada et par Pêches et Océans Canada, lorsque des montants sont régulièrement reportés aux années à venir.

1.3 Crédits regroupés selon leurs objets

Dans le rapport sur la réforme des budgets des dépenses qu'il a publié en 2012, le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes recommande que le gouvernement modifie la structure des crédits dans les budgets des dépenses afin qu'elle soit fondée sur les programmes plutôt que sur les types de dépenses, car cette façon de faire serait plus tangible et concrète pour les parlementaires, et qu'il établisse des liens plus clairs entre les dépenses proposées et les résultats prévus¹.

Dans le *Budget principal des dépenses 2016-2017*, Transports Canada a entrepris un projet pilote lié à ses dépenses relatives aux subventions et contributions, qui ont été divisées en trois crédits distincts, en fonction de l'architecture d'alignement des programmes du Ministère. Transports Canada n'a signalé aucune difficulté associée à sa nouvelle structure de crédits.

Des représentants du Secrétariat ont déclaré qu'ils souhaiteraient collaborer avec les parlementaires afin de déterminer si le projet pilote doit être élargi. Par exemple, le Secrétariat pourrait fonder ses

¹ Chambre des communes, Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, [Renforcer l'examen parlementaire des prévisions budgétaires et des crédits](#), septième rapport, 1^{re} session, 41^e législature, juin 2012.

crédits budgétaires sur ses quatre principales responsabilités, qui sont les suivantes : employeur, pouvoir de dépenser, politique administrative et pouvoir réglementaire.

Des représentants du Bureau du directeur parlementaire du budget ont indiqué qu'une structure de crédits fondée sur les programmes ou sur l'objet des crédits serait plus concrète et améliorerait l'obligation de rendre compte des résultats.

2 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le ministère de la Défense nationale (MDN) défend la souveraineté du Canada, participe à des partenariats de défense et prête main-forte en cas de catastrophe naturelle et d'autres urgences.

Observations du comité

Dans sa nouvelle politique de défense, appelée *Protection, Sécurité, Engagement*, le gouvernement s'est engagé à accroître les dépenses annuelles du ministère de la Défense nationale, qui passeront de 18,9 milliards de dollars en 2016–2017 à 32,7 milliards de dollars en 2026–2027, mais on ne sait pas avec certitude de quelle manière et à quel moment l'augmentation du financement associé à la politique de défense sera progressivement mise en œuvre.

2.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, le MDN demande des crédits votés supplémentaires de 775 078 031 \$ au total pour 11 postes de dépenses :

- 435 406 513 \$ pour appuyer la politique de défense du Canada : Protection, Sécurité, Engagement;
- 277 640 474 \$ pour diverses opérations militaires;
- 12 208 014 \$ pour les contributions à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;
- 9 655 944 \$ pour la tenue du Sommet du G7 de 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec;
- 8 996 450 \$ pour le projet de transformation de la capacité de gestion du personnel militaire;
- 6 245 573 \$ pour l'évaluation, la gestion et l'assainissement des sites contaminés fédéraux;
- 6 231 600 \$ pour le programme d'Innovation pour la défense et la sécurité;
- 6 170 233 \$ pour des projets aux bases des Forces armées canadiennes et à d'autres installations de la Défense nationale;
- 5 922 000 \$ pour le projet de capacité d'avion de chasse provisoire et le projet de capacités futures en matière d'avions de chasse;
- 5 801 230 \$ pour l'amélioration de la sécurité des opérations et du personnel des Forces armées canadiennes;
- 800 000 \$ pour une stratégie visant à prévenir et à contrer la violence fondée sur le sexe.

Cela représente une augmentation de 4,1 % par rapport au total des autorisations votées de 18 931 668 985 \$ obtenues par le MDN dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses précédents. Ces demandes sont réduites de 4 601 594 \$ au titre des transferts à d'autres organismes, et il est prévu que les dépenses législatives augmenteront de 9 476 332 \$ au titre des cotisations

supplémentaires aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le total des autorisations proposées pour le MDN à ce jour de 20 974 141 536 \$.

2.2 Financement de la politique de défense du Canada intitulée Protection, Sécurité, Engagement

Compte tenu de sa nouvelle politique de défense, intitulée Protection, Sécurité, Engagement, le gouvernement a indiqué qu'il accroîtra les dépenses annuelles en matière de défense, qui passeront de 18,9 milliards de dollars en 2016–2017 à 32,7 milliards de dollars en 2026–2027².

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018*, le MDN demande 435,4 millions de dollars à l'appui de la politique Protection, Sécurité, Engagement. Ces fonds sont destinés « à l'élargissement du Programme de coopération de la défense, à la stratégie en matière de santé et de bien-être, au soutien en service et au financement d'exploitation³ ».

Des représentants du MDN ont indiqué que le financement destiné à la politique a déjà été réservé dans le cadre budgétaire : ainsi, une somme de 108 milliards de dollars sera disponible sur une période de 20 ans, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, pour les immobilisations, tandis qu'une somme de 30 milliards de dollars sera accordée pour les opérations. Les représentants ont souligné que des fonds supplémentaires pour les coûts de soutien en service seront accordés une fois que le nouvel équipement sera acheté. Ils ont reconnu que le programme de construction navale accuse certains retards par rapport à l'échéancier fixé au départ en 2010, mais ils ont soutenu que le Ministère est en bonne voie de respecter l'échéancier révisé.

Cela dit, le comité n'a pas pu déterminer avec certitude de quelle manière et à quel moment les fonds additionnels seront introduits progressivement ni comment les fonds de 2017–2018 seraient alloués. Les représentants se sont engagés à communiquer ces renseignements au comité, mais ils ne l'ont pas encore fait.

Le comité est insatisfait de la quantité de renseignements financiers fournis par le Ministère et il est exaspéré par le fait que ce problème persiste.

Des représentants du Bureau du directeur parlementaire du budget ont reconnu qu'il est difficile d'assurer un suivi du financement associé à la politique de défense et ils ont demandé au Ministère de leur fournir des renseignements plus détaillés.

² Gouvernement du Canada, [Le Canada présente sa nouvelle politique de défense](#), page consultée le 6 mars 2018.

³ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018*, Ottawa, 2018, p. 1-5.

3 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Emploi et Développement social Canada (EDSC) gère les paiements de sécurité du revenu aux aînés et aux travailleurs sans emploi, l'aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire et les paiements aux parents de jeunes enfants. En outre, EDSC assume des responsabilités réglementaires fédérales concernant le travail et finance des projets concernant le marché du travail et le développement social.

Observations du comité

Le Programme canadien de prêts aux étudiants, qui est géré par Emploi et Développement social Canada, détient un portefeuille de prêts totalisant 18,3 milliards de dollars, et chaque année, 2,7 milliards de dollars sont accordés sous forme de prêts.

Cela dit, le Ministère a radié des prêts d'études canadiens totalisant plus de 850 millions de dollars au cours des quatre dernières années; il doit continuer de réduire le taux de défaut de paiement associé à ces prêts.

3.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, EDSC demande des crédits votés supplémentaires de 228 470 823 \$ au total pour deux postes de dépenses :

- 203 470 823 \$ pour la radiation de dettes dues à la Couronne pour des prêts canadiens aux étudiants irrécouvrables;
- 25 000 000 \$ pour appuyer l'éducation postsecondaire et la formation axée sur les compétences dans la province de Québec.

Cela représente une augmentation de 7,1 % comparativement au total des autorisations approuvées de 3 213 418 274 \$ obtenues par EDSC dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses précédents. Ces dépenses sont réduites de 10 844 743 \$ en raison des transferts à d'autres organisations; de plus, il est prévu que les dépenses législatives augmenteront de 58 954 351 \$ en raison des augmentations dans le Programme canadien de bourses aux étudiants et de l'octroi de bourses dans le cadre de la Subvention canadienne pour l'épargne-études; cependant, il y aura des réductions dans les prestations de la Sécurité de la vieillesse et dans les paiements relatifs au Supplément de revenu garanti. À ce jour, le total des autorisations proposées pour EDSC se chiffre à 58 514 460 709 \$.

3.2 Prêts d'études canadiens

EDSC gère le Programme canadien de prêts aux étudiants, qui offre aux étudiants une aide financière pour qu'ils puissent payer leurs études postsecondaires. Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, EDSC demande 203,5 millions de dollars pour la radiation de dettes dues à la Couronne pour des prêts d'études canadiens irrécouvrables.

Des représentants d'EDSC ont déclaré au comité que du montant demandé, 50 millions de dollars sont destinés aux intérêts et le reste, au principal. Le portefeuille de prêts totalise 18,3 milliards de dollars, et chaque année, 2,7 milliards de dollars sont accordés sous forme de prêts. Les représentants ont expliqué au comité que la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* établit une limite de six ans entre la date où l'emprunteur a reconnu son prêt canadien aux étudiants et celle où la Couronne peut prendre des mesures juridiques pour recouvrer la dette qui lui est due. L'Agence du revenu du Canada s'occupe du recouvrement au nom d'EDSC. Les représentants ont expliqué que le Ministère a réduit son taux de défaut de paiement sur les prêts de trois ans au cours des dernières années. Il était de 28 %, et l'objectif est de l'abaisser à 9 % l'an prochain.

Cela dit, le comité a constaté qu'EDSC radie souvent des prêts. Ainsi, le Ministère a reçu 178,4 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2016–2017*, 176,0 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2015–2016*, et 294,6 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014–2015* à cette fin, pour un total de 852,5 millions de dollars sur quatre ans.

4 AFFAIRES MONDIALES CANADA

Affaires mondiales Canada (AMC) gère les relations diplomatiques et consulaires, encourage le commerce international et dirige et le développement international et l'aide humanitaire⁴. Le Ministère assure aussi la gestion des bureaux diplomatiques et consulaires à l'étranger au nom de tous les ministères fédéraux.

Observations du comité

Affaires mondiales Canada est le principal ministère responsable de l'organisation du Sommet du G7, qui aura lieu dans la région de Charlevoix, au Québec, en juin 2018. Il devrait mettre en place de solides mécanismes de contrôle des dépenses afin que le coût prévu de 600 millions de dollars ne soit pas dépassé.

AMC doit également produire des rapports publics clairs portant sur l'atteinte des objectifs stratégiques liés à l'aide au développement international en général ainsi qu'à l'aide à la lutte contre les changements climatiques.

4.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, AMC demande des crédits votés supplémentaires de 422 746 753 \$ au total pour quatre postes de dépenses :

- 202 500 000 \$ pour appuyer les priorités en matière d'aide internationale;
- 169 670 000 \$ pour aider les pays en développement à faire face aux répercussions des changements climatiques;
- 31 007 085 \$ pour la tenue du Sommet du G7 de 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec;
- 12 545 000 \$ pour les quotes-parts du Canada à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Cela représente une augmentation de 6,8 % par rapport au total des autorisations votées de 6 242 023 204 \$ obtenues par AMC dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses précédents. Ces demandes sont réduites de 8 718 689 \$ au titre des transferts à d'autres organismes, et il est prévu que les dépenses législatives augmenteront de 9 311 279 \$, en raison de paiements supplémentaires à des institutions financières internationales et de l'augmentation des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le total des autorisations proposées pour AMC à ce jour est de 7 037 137 558 \$.

4.2 Sommet du G7

Le Sommet du G7 aura lieu les 8 et 9 juin 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec. Les dirigeants de sept grandes démocraties industrielles s'y rencontreront et participeront à diverses réunions.

⁴ L'appellation légale du ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Des représentants ont déclaré qu'AMC est le principal ministère responsable de l'organisation du sommet. Le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018* indique que 11 organisations fédérales demandent des fonds pour le sommet, pour un total de 224,7 millions de dollars, y compris 31,0 millions demandés par AMC pour superviser l'ensemble de l'événement, la logistique, le protocole et les finances.

Les représentants ont également mentionné au comité que le budget total du sommet pour toutes les organisations fédérales, incluant les dépenses de 2017–2018 et de 2018–2019, est de 604,5 millions de dollars.

4.3 Aide internationale

En octobre 2017, le gouvernement du Canada a annoncé une Politique d'aide internationale féministe. Aux termes de cette politique, d'ici 2021–2022, au moins 95 % des initiatives bilatérales en matière d'aide au développement international viseront ou intégreront l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018*, AMC demande 202,5 millions de dollars pour appuyer les priorités du gouvernement en matière d'aide internationale, qui seront harmonisées à la politique.

Des représentants ont indiqué au comité que des fonds seront accordés au Programme alimentaire mondial afin de répondre aux besoins des populations vulnérables, surtout dans les pays de l'Afrique subsaharienne, de même que pour appuyer le programme de lutte contre le VIH/sida des Nations Unies. Ils se sont engagés à fournir au comité une liste des organisations qui recevront des fonds.

Le Ministère veille à ce que les fonds soient dépensés comme il se doit en intégrant des exigences fiduciaires aux programmes, notamment des vérifications des bénéficiaires et des évaluations des programmes. De plus, les perspectives des femmes et des filles sont prises en compte lors de la conception des projets; pensons par exemple à l'intégration d'installations sanitaires appropriées lors de la construction d'une école. Les représentants ont également déclaré que des objectifs et des indicateurs de résultats sont établis et que des rapports à ce sujet sont présentés pour chaque projet.

4.4 Pays en développement et changement climatique

En 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à accorder 2,65 milliards de dollars pour aider les pays en développement à lutter contre les changements climatiques. Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018*, AMC demande 169,8 millions de dollars dans le cadre de cet engagement. Le financement sera utilisé pour des contributions à la Société financière internationale et à la Banque interaméricaine de développement afin d'appuyer leurs programmes de lutte contre les changements climatiques.

Les représentants ont déclaré que plusieurs projets ont déjà donné lieu à une diminution des émissions de dioxyde de carbone et ils se sont engagés à faire rapport au comité de l'atteinte des objectifs relatifs à l'émission de gaz à effet de serre.

5 SANTÉ CANADA

Santé Canada applique les lois et règlements relatifs aux produits de consommation, au tabac, aux produits antiparasitaires, aux médicaments, aux produits biologiques, aux appareils médicaux et aux produits de santé naturels. Le Ministère appuie également l'innovation dans le système de santé, s'assure du respect de la *Loi canadienne sur la santé* et fournit de l'information pour aider les Canadiens à maintenir et à améliorer leur santé.

Observations du comité

Même si Santé Canada gère son programme de réglementation des produits thérapeutiques selon un modèle de recouvrement des coûts, le Comité n'est pas convaincu que les frais exigés suffisent à couvrir les coûts de ses activités d'application de la loi, comme l'inspection des fabricants de produits pharmaceutiques et d'appareils médicaux.

Des sommes importantes ont été allouées à Santé Canada pour sensibiliser la population à la légalisation du cannabis. Cela dit, les représentants ont été incapables de démontrer que les activités de sensibilisation du Ministère ont produit des résultats concrets, ce qui inquiète le comité.

5.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, Santé Canada demande des crédits votés supplémentaires de 34 917 223 \$ au total pour trois postes de dépenses :

- 31 622 303 \$ pour le maintien des principales activités de réglementation visant les produits thérapeutiques;
- 2 932 675 \$ pour la tenue du Sommet du G7 de 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec;
- 362 245 \$ pour de nouveaux services de renseignements et de traitement des demandes de paiement pour les services de santé du Programme des services de santé non assurés.

Cela représente une augmentation de 0,8 % par rapport au total des autorisations votées de 4 531 338 311 \$ obtenu par Santé Canada dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses précédents. Ces demandes sont réduites de 342 227 \$ en raison de transferts à d'autres organisations, et il est prévu que les dépenses législatives augmenteront de 2 790 166 \$ en raison de cotisations additionnelles aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le total des autorisations proposées pour Santé Canada à ce jour s'élève à 4 746 312 943 \$.

5.2 Opérations réglementaires liées aux produits thérapeutiques

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, Santé Canada demande 31,6 millions de dollars pour le maintien des principales opérations réglementaires liées aux produits thérapeutiques. Des représentants ont indiqué au comité que le financement contribuerait au maintien des opérations réglementaires et d'application de la loi liées à l'inspection des fabricants de produits pharmaceutiques et d'appareils médicaux.

Les représentants ont également expliqué que le programme devrait fonctionner selon un modèle de recouvrement des coûts, à l'aide des frais imposés aux entreprises qui demandent l'approbation de leurs produits pharmaceutiques et appareils médicaux. Cela dit, en ce moment, ces frais ne suffisent pas à couvrir les coûts et le Ministère entreprend des consultations sur leur augmentation.

5.3 Accès au cannabis à des fins médicales

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018*, Santé Canada demande l'autorisation de transférer environ 340 000 \$ à la Gendarmerie royale du Canada pour effectuer la vérification de sécurité des références et assurer le respect du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales*.

Les représentants ont déclaré qu'il existe un système de vérification de sécurité pour ceux qui occupent des postes où ils exercent une influence ou un contrôle relativement à la production de cannabis à des fins médicales pour veiller à ce que le crime organisé n'y joue pas un rôle.

5.4 Sensibilisation de la population à la légalisation du cannabis

Dans le budget de 2017, le gouvernement a accordé 9,6 millions de dollars sur cinq ans pour sensibiliser la population à la légalisation du cannabis. Dans le budget de 2018, il a accordé 62,5 millions de dollars de plus sur cinq ans pour des initiatives de sensibilisation.

Des représentants de Santé Canada ont déclaré au comité qu'ils ont entrepris le travail créatif lié à la conception de campagnes de publicité visant à sensibiliser la population, qui devraient être lancées au printemps. Une deuxième série de publicités sera lancée une fois que le projet de loi sera adopté. En ce moment, les publicités sont surtout destinées aux médias sociaux, comme Twitter et Facebook.

Santé Canada a également créé une trousse d'information pour les parents, les organisations du secteur de la santé et les organisations communautaires non gouvernementales pour les aider à discuter du cannabis avec les adolescents et les jeunes.

Cela dit, les représentants ont été incapables de démontrer que les activités de sensibilisation ont produit des résultats concrets, ce qui inquiète le comité, étant donné que le cannabis sera sans doute légalisé sous peu.

6 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin de leur donner accès à divers services, y compris les soins de santé primaires, l'éducation, les systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées, le logement, l'infrastructure communautaire, les programmes sociaux ainsi que la gestion des urgences.

Observations du comité

Avec la création de Services aux Autochtones Canada, des mécanismes doivent être mis en place pour s'assurer qu'il n'y a pas de doublons, de chevauchements et de confusion entre les ministères.

Puisque l'éducation joue un rôle important dans la réussite, SAC doit veiller à ce que les étudiants inuits et des Premières Nations disposent du soutien financier nécessaire pour poursuivre des études postsecondaires.

6.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, SAC demande des crédits votés supplémentaires s'élevant à 291 194 735 \$ au total pour huit postes de dépenses :

- 73 853 731 \$ pour rembourser aux Premières Nations et aux fournisseurs de services d'urgence les frais d'intervention et de rétablissement en cas d'urgence dans les réserves;
- 67 343 557 \$ pour les services de santé non assurés destinés aux Premières Nations et aux Inuits;
- 50 000 000 \$ pour Inspire et l'expansion du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et du Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université;
- 33 000 000 \$ pour les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations;
- 30 097 446 \$ pour le projet de raccordement au réseau de la Première Nation de Pikangikum;
- 24 000 000 \$ pour le programme de soutien de bandes;
- 12 900 000 \$ pour le Programme de soutien en santé – résolution des questions des pensionnats indiens;
- 1 \$ pour autoriser l'inclusion et le rajustement d'une autorisation intégrée au libellé d'un crédit.

SAC demande également 68 411 532 \$ en transferts d'autres organisations, pour un total de 359 606 267 \$. Puisque SAC est une nouvelle organisation, elle n'a pas d'autorisations prévues dans les budgets de dépenses précédents.

6.2 Création de Services aux Autochtones Canada

La ministre des Services aux Autochtones a été nommée le 28 août 2017. Le 30 novembre 2017, le Cabinet a adopté un décret en vertu de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, transférant la Direction générale de la santé des Premières Nations et des

Inuits de Santé Canada au ministère des Services aux Autochtones, de même que le Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social et le Secteur des Opérations régionales d'Affaires autochtones et du Nord Canada.

Le comité a été étonné de constater que les représentants n'ont pas pu fournir des renseignements sur les coûts associés à la création de Services aux Autochtones Canada, car il reste encore des détails à régler en ce qui concerne la gouvernance, les systèmes financiers et les processus opérationnels du Ministère, et il faut aussi décider comment les services organisationnels et communs seront offerts.

Lorsqu'on les a questionnés afin de savoir si la création d'un ministère supplémentaire sera rentable, les représentants ont indiqué que le mandat du Ministère prendra fin à un moment déterminé, étant donné que les services qu'il offre seront transférés au fil du temps aux communautés des Premières Nations, inuites et métisses. Par contre, le gouvernement n'a pas prévu de plan ou d'échéancier pour ce transfert, qui dépend des pourparlers relatifs à l'élaboration conjointe, qui sont liés au Cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits.

6.3 Soutien financier à l'éducation postsecondaire

Par l'entremise du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, SAC offre une aide financière aux étudiants inuits et des Premières Nations admissibles qui sont inscrits à un programme d'études postsecondaires admissible. SAC finance également Indspire, un organisme caritatif dirigé par des Autochtones qui offre un soutien financier aux étudiants inuits, métis et des Premières Nations pour les aider à terminer leurs études.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018*, SAC demande 50,0 millions de dollars pour Indspire et pour l'élargissement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et du Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université.

Des représentants de SAC ont indiqué au comité que ce financement permettra d'offrir des bourses à 7 500 étudiants inuits et des Premières Nations. Cela dit, le programme reçoit plus de demandes qu'il peut en accepter et le Ministère n'est pas en mesure de répondre à la demande des communautés inuites et des Premières Nations.

7 SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est l'acheteur central, le gestionnaire des biens immobiliers, le trésorier, le comptable, l'administrateur de la paie et des pensions, le conseiller d'intégrité en matière d'approvisionnement et le fournisseur de services de traduction du gouvernement fédéral⁵.

Observations du comité

Services publics et Approvisionnement Canada a dépensé environ 250 millions de dollars pour régler les problèmes liés au système de paie Phénix. Même si les dépenses ont augmenté et que le travail est en cours depuis deux ans, le gouvernement n'est toujours pas en mesure de payer ses employés avec exactitude et à temps.

Les problèmes touchant le système de paie Phénix, qui se poursuivent, inquiètent grandement le Comité. Celui-ci poursuivra son examen et son étude sur le sujet, même si le gouvernement a annoncé dans le budget de 2018 qu'il remplacerait éventuellement Phénix.

7.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, SPAC demande des crédits votés supplémentaires de 188 741 959 \$ au total pour neuf postes de dépenses :

- 152 142 862 \$ afin de poursuivre la stabilisation du système de paie du gouvernement du Canada;
- 11 813 717 \$ pour la tenue du Sommet du G7 de 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec;
- 7 895 606 \$ pour les coûts de locaux liés à l'administration des pensions de retraite;
- 6 948 553 \$ pour répondre aux exigences opérationnelles supplémentaires liées aux services d'interprétation et de traduction parlementaires;
- 3 577 501 \$ pour le réinvestissement des recettes provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers;
- 2 500 000 \$ pour les programmes de publicité gouvernementale;
- 2 295 835 \$ pour la vérification des coûts liés aux contrats de défense;
- 1 050 209 \$ pour le projet de réhabilitation de l'édifice commémoratif de l'Ouest, à Ottawa;
- 517 676 \$ pour l'augmentation de dépenses obligatoires relatives à des immeubles appartenant à l'État et à des locaux loués.

Cela représente une hausse de 5,1 % par rapport aux autorisations votées de 3 719 593 508 \$ obtenues par SPAC dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses précédents. Ces

⁵ L'appellation légale du ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

demandes ont augmenté de 25 496 324 \$ en raison des transferts provenant d'autres organisations, et il est prévu que les dépenses législatives augmenteront de 13 828 072 \$ en raison des cotisations supplémentaires au régime d'avantages sociaux des employés. Le total des autorisations proposées à ce jour pour SPAC s'élève à 4 065 652 669 \$.

7.2 Système de paie Phénix

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017–2018*, SPAC demande 152,1 millions de dollars pour la stabilisation du système de paie Phénix, dont 128,0 millions qui seront consacrés aux dépenses de fonctionnement et 24,1 millions de dollars, aux dépenses d'immobilisations. SPAC demande également 14,0 millions de dollars de financement non budgétaire pour accorder des avances aux syndicats de la fonction publique, car le système de paie ne calcule pas et ne déduit pas adéquatement les cotisations syndicales.

Des représentants de SPAC ont expliqué que ces fonds permettraient au Ministère de réembaucher des conseillers en rémunération pour s'attaquer à l'arriéré de problèmes de paie et pour travailler avec IBM afin d'élaborer des solutions technologiques et d'automatiser certaines fonctions du système, ce qui n'a peut-être pas été fait au début du projet. SPAC compte environ 1 500 employés responsables de la rémunération, comparativement à environ 550 lors de la mise en œuvre du système Phénix.

Selon les représentants, SPAC a dépensé environ 250 millions de dollars pour régler les problèmes liés au système de paie. À la suite de la réunion, ils nous ont fait savoir que le Ministère a versé 66,8 millions de dollars à IBM depuis février 2016.

8 GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) offre un service de police fédérale à toute la population canadienne et des services de police contractuels dans les trois territoires, dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario), environ 150 municipalités et plus de 600 collectivités autochtones.

Observations du comité

La Gendarmerie royale du Canada demande 125 millions de dollars pour construire des infrastructures et acquérir de l'équipement en vue du Sommet du G7, qui aura lieu en 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec. Cela dit, le comité s'inquiète du fait que la GRC entend dépenser cette somme dans les quelques semaines qui précéderont la fin de l'exercice.

8.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, la GRC demande des crédits votés supplémentaires de 251 735 130 \$ au total pour six postes de dépenses :

- 125 061 645 \$ pour la tenue du Sommet du G7 de 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec;
- 70 000 000 \$ pour maintenir les opérations de la GRC en attendant les résultats de l'examen exhaustif de l'affectation des ressources;
- 50 840 570 \$ pour le Programme des services de police contractuels;
- 4 500 000 \$ pour l'indemnisation des membres de la GRC pour les blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions;
- 830 260 \$ pour le réinvestissement des recettes provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers;
- 502 655 \$ pour le contrôle de la sécurité des travailleurs aux aéroports.

Cela représente une hausse de 8,8 % par rapport aux autorisations votées de 2 875 583 899 \$ obtenues par la GRC dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses précédents. Ces demandes sont majorées de 2 139 359 \$ en raison des transferts provenant d'autres organisations, et il est prévu que les dépenses législatives augmenteront de 5 612 426 \$ en raison des cotisations supplémentaires au régime d'avantages sociaux des employés, en plus des pensions et d'autres avantages sociaux pour les membres. Le total des autorisations proposées à ce jour pour la GRC s'élève à 3 597 019 768 \$.

8.2 Sommet du G7 de 2018

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2017-2018*, la GRC demande 125,1 millions de dollars pour le Sommet du G7, qui aura lieu en 2018 dans la région de Charlevoix, au Québec.

Des représentants de la GRC ont expliqué que les fonds seraient utilisés pour l'infrastructure, les véhicules et l'équipement, comme les radios. La GRC entend présenter une demande similaire en 2018–2019, pour un total de 260 millions de dollars pour le sommet. Le financement du prochain exercice sera surtout lié au déploiement d'agents de la GRC et comprendra notamment les coûts des heures supplémentaires, de l'hébergement et des repas.

Même si le financement sera uniquement approuvé par le Parlement peu avant la fin de l'exercice, les représentants de la GRC ont confirmé au comité qu'ils seront en mesure de faire les achats requis avant la fin de l'exercice.

8.3 Légalisation du cannabis

Pour ce qui est de la légalisation du cannabis, les représentants ont expliqué qu'au cours des dernières années, la GRC a renforcé sa capacité en ce qui concerne les efforts de reconnaissance des drogues, la conduite avec facultés affaiblies ayant toujours été une infraction au Canada. En ce moment, la GRC compte environ 200 spécialistes formés en reconnaissance des drogues, et elle donnera des cours afin de renforcer sa capacité à cet égard.

En collaboration avec Sécurité publique Canada, la GRC étudie divers appareils pouvant être utilisés pour détecter le cannabis. Lorsqu'un appareil aura été sélectionné, la GRC demandera des fonds pour en acheter des exemplaires et former ses agents afin qu'ils sachent comment les utiliser.

ANNEXE A – ORDRE DE RENVOI

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénateur Harder, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à se réunir même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard.

15 février 2018.

ANNEXE B – TÉMOINS AYANT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes

Julie Charron, sous-ministre adjointe déléguée (Finances) et adjointe au dirigeant principal des finances

Patrick Finn, sous-ministre adjoint (Matériels)
(28 février 2018)

Emploi et Développement social Canada

Mark Perlman, dirigeant principal des finances

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances
(27 février 2018)

Santé Canada

Todd Cain, directeur général, Direction du lancement et de l'organisation

Edward De Sousa, directeur général, Direction de la gestion des ressources

Randy Larkin, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances

(28 février 2018)

Affaires mondiales Canada

Arun Thangaraj, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances

Shirley Carruthers, directrice générale, Direction générale de la gestion et de la planification des ressources financières

(28 février 2018)

Services aux Autochtones Canada

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution

Catherine Blanchard, directrice générale, Planification et gestion des ressources
(27 février 2018)

Bureau du directeur parlementaire du budget

Jason Jacques, directeur principal, Analyse budgétaire et des coûts

Jason Stanton, analyste financier
(28 février 2018)

Services publics et Approvisionnement Canada

Les Linklater, sous-ministre associé

Marty Muldoon, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances et de l'administration

(27 février 2018)

Gendarmerie royale du Canada

Daniel Dubeau, commissaire intérimaire

Dennis Watters, dirigeant principal des finances et de l'administration
(28 février 2018)

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Grace Chenette, directrice exécutive, Direction de la gestion financière

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses

(27 février 2018)